



COMPTE RENDU DE REUNION
du
CONSEIL D'ADMINISTRATION
05 Mars 2016

Contenu

1. Modalité des votes des résolutions (sans vote):.....	2
2. Désignation du président de séance	2
3. Désignation du secrétaire de séance	2
4. Désignation des membres du Bureau	2
4.1. Présidence du bureau.....	2
4.2. Trésorier du bureau.....	2
4.3. Secrétariat du bureau.....	3
4.4. Modalité du scrutin	3
4.5. Election du Président	3
4.6. Election du Vice Président.....	3
4.7. Election du Trésorier	3
4.8. Election du Secrétaire	3
5. Fonctionnement général de l'association pour l'année 2016.....	4
5.1. Responsable du Rucher Ecole	4
5.2. Responsable du Rucher de l'Eglantine	4
5.3. Responsable du Rucher des Bas Prés	4
5.4. Responsable suivi frelon asiatique	4
5.5. Communication	4
5.6. Participation au comité de Jumelage de Bothwell.....	5
5.7. Autres activités.....	5
5.8. Résolutions et Désignation des responsables	5
6. Questions diverses	6

1. Modalité des votes des résolutions (sans vote)

Mode de vote des résolutions : pas de quorum fixé (les décisions seront prises sur la base des participants incluant les adhérents ayant donné pouvoir). Les décisions seront prises à la majorité simple (les votes favorables l'emportent sur les votes défavorables, quel que soit le nombre de voix)

2. Désignation du président de séance

Sont candidats : M. Olivier Cottard

L'Assemblée Générale désigne comme président de séance : M. Olivier Cottard.

3. Désignation du secrétaire de séance

Sont candidats : M. Pascale Serror

L'Assemblée Générale désigne comme secrétaire de séance : M. Pascale Serror

4. Désignation des membres du Bureau

Article 6.

Le Conseil d'Administration élit en son sein, au scrutin secret si demandé, un Bureau composé de :

- Un (e) président (e)
- Un (e) vice-président (e)
- Un (e) secrétaire
- Un (e) trésorier (e)

Le Bureau est renouvelé tous les ans par le Conseil d'Administration, après l'Assemblée Générale. Le Bureau assure l'exécution des décisions du Conseil d'Administration et prend toute initiative dans les limites fixées par celui-ci. Le (la) président (e) représente l'Association dans tous les actes de la vie civile. Il a notamment qualité pour ester en justice au nom de l'Association.

4.1. Présidence du bureau

- représente l'association vis à vis des différentes instances extérieures
- est responsable de la relation avec la mairie et avec le SIAVB
- préside et anime les réunions du bureau
- tient à jour la liste d'attente pour l'accès au Rucher
- signe les conventions avec les différentes instances
- dispose de la signature sur le compte
- garantit la conformité administrative vis-à-vis de la réglementation
- commande et achat du traitement anti-varroa

4.2. Trésorier du bureau

- dispose de la signature sur le compte bancaire de l'association.
- enregistre et suit les adhésions à l'association
- gère la relation avec l'établissement bancaire de l'association



- effectue les paiements, recouvre les recettes et, à ce titre, est responsable de la tenue des comptes de l'association.
- rend compte de la gestion devant l'assemblée générale

4.3. Secrétariat du bureau

- Assure le compte rendu des réunions du bureau
- Assure les convocations aux assemblées générales.
- Gère les convocations des réunions du Conseil d'administration et du bureau
- Assure la mise à jour des déclarations auprès des administrations référentes (ministère agriculture, préfecture)
- Contribue à la mise en place des conventions et leur renouvellement
- Assure la conservation et l'archivage des documents de l'association

4.4. Modalité du scrutin

A main levée

4.5. Election du Président

Sont candidats au poste de président du bureau : M. Olivier Cottard

A l'issue du vote le conseil d'Administration élit pour l'année 2016 : **M. Olivier Cottard** élu à l'unanimité et par acclamation.

4.6. Election du Vice Président

Sont candidats au poste de vice- président du bureau : M. Abdel Boukadiri

A l'issue du vote le conseil d'Administration élit pour l'année 2016 : **M. Abdel Boukadiri**

4.7. Election du Trésorier

Sont candidats au poste de Trésorier du bureau : Mme Isabelle Guze

A l'issue du vote le conseil d'Administration élit pour l'année 2016 : **Mme Isabelle Guze** élue à l'unanimité et par acclamation.

4.8. Election du Secrétaire

Sont candidats au poste de secrétaire du bureau : Mme Pascale Serror

A l'issue du vote le conseil d'Administration élit pour l'année 2016 : **Mme Pascale Serror**

5. Fonctionnement général de l'association pour l'année 2016

5.1. Responsable du Rucher Ecole

- La prise en charge et gestion de l'ensemble des ruches collectives
- La gestion du local où est entreposé le matériel nécessaire au fonctionnement et à l'entretien des ruches (sucre, etc...)
- Gestion des besoins en consommables pour les ruches collectives (en liaison avec le président et le trésorier)
- Initiation théorique et pratique pour les adhérents inscrits et souhaitant participer à ces activités. Ces activités seront définies par l'apiculteur référent des Ruchers de Jouy.
- Le partage d'expérience avec l'ensemble des adhérents lors des réunions prévues à cet effet

5.2. Responsable du Rucher de l'Eglantine

- Suit valide les installations de ruches privées et/ou collectives conformément aux termes de la convention
- Entretien du site, achat des équipements et matériels nécessaire au fonctionnement du rucher
- Gère et met en place le piégeage du frelon asiatique
- Assure la communication avec l'ensemble des privés installés sur le rucher

5.3. Responsable du Rucher des Bas Prés

- Suit valide les installations de ruches privées et/ou collectives conformément aux termes de la convention
- Entretien du site, achat des équipements et matériels nécessaire au fonctionnement du rucher
- Assure la communication avec l'ensemble des privés installés sur le rucher

5.4. Responsable suivi du frelon asiatique

- Assiste aux réunions officielles (syndicat d'apiculteur, département, région ...)
- Informe régulièrement les adhérents par mail ou aux réunions de l'évolution de la législation en terme de piégeage et des méthodes de protection.

5.5. Communication

- Assure la correspondance de l'association reçue sur l'adresse du Rucher et redirige auprès des personnes *ad hoc*
- Assure les relations avec la mairie de Jouy en Josas dans le cadre des activités du rucher (relation avec le service évènementiel de la mairie, Communique à la mairie les contributions éventuelles du rucher au journal de Jouy, etc ...)
- Assure la mise à jour du site internet de l'association
- Identifie avec les différentes réunions d'adhérents ainsi que les agendas correspondants (présentations théoriques, réunion de partage de pratique apicole, interventions extérieures, récolte, etc ...) ; réserve les salles en liaison avec la mairie



- Organise la participation du rucher au forum des associations ou à toute autre instance à laquelle le rucher déciderait d'être représenté officiellement (Assure en particulier l'inscription au forum des associations auprès de la mairie)
- Relations avec ruchers voisins et amis

5.6. Participation au comité de Jumelage de Bothwell

- Participe aux réunions du comité de jumelage
- Entretient les relations et correspondances avec les apiculteurs de Bothwell
- Organise les éventuelles rencontres sur Jouy ou à Bothwell en relation avec les apiculteurs de Bothwell

5.7. Autres activités

Pour toute autre activité non indispensable à la vie de l'association mais qui engagerait l'association il est convenu que:

- L'activité sera préalablement validée en assemblée générale après proposition par un adhérent
- Un responsable sera désigné pour la conduite de l'activité

5.8. Résolutions et Désignation des responsables

Composition du bureau 2016	ADOPTE A L'UNANIMITE
<ul style="list-style-type: none"> • Olivier Cottard : Président • Abdel Boukadiri : Vice-président • Pascale Serror : Secrétaire • Isabelle Gouze : Trésorière 	

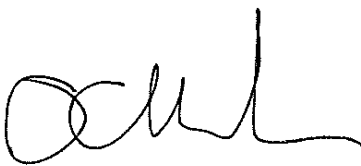

Activité	Candidats	Elu (R = Responsable / A = Adjoint(s))
Responsable du Rucher Ecole	Abdel Boukadiri Dominique Beau Frédéric Lestang	R = Abdel Boukadiri A = Dominique Beau et Frédéric Lestang
Responsable du Rucher de l'Eglantine	Vincent Bonnet	Vincent Bonnet
Responsable du Rucher des Bas Prés	Laurent Havy	Laurent Havy
Responsable Frelon asiatique	Marie-Line Lestang	Marie-Line Lestang
Communication	Geneviève Girard Véronique Chiquier	Geneviève Girard* Véronique Chiquier*
Participation au comité de Jumelage de Bothwell	Véronique Chiquier	Véronique Chiquier

*Avec acclamation

6 Questions diverses

- Le fleurissement du rucher de l'églantine sera géré par Isabelle Gouze et Vincent Bonnet
- Achat de l'extracteur :
 - Laurent Havy reste vigilant sur les promos de Biopeec.
 - Laurent Havy accepte de stocker l'extracteur et le kit d'extraction chez lui.
 - Cet achat implique la rédaction d'une charte de prêt avec le matériel d'extraction. Véronique Chiquier se charge de proposer une trame au CA.
- Le président se charge de discuter avec le SIAVB les possibilités d'augmenter le nombre de ruches de 15 à 20 sur le rucher des Bas Prés et éventuellement d'obtenir la jouissance d'un troisième terrain.
- Fréquence réunions du CA : 2 par an
- Points à préparer en 2016 pour discussion et vote à l'AG de 2017
 - Cotisations 2018
 - Réviser le bulletin d'adhésion en précisant que toute nouvelle adhésion de membre extérieur à Jouy n'autorise pas à avoir une ruche perso.
 - Faut-il privilégier le nombre d'adhérents ou limiter le nombre et permettre d'avoir plusieurs ruches par adhérent ?
 - Quelle contribution en miel des privés ? pas de miel de l'association pour ceux qui récolteront à part ?

La séance est close par le président.

<p>Le Président : Olivier Cottard</p> 	<p>Le Secrétaire : Pascale Serror</p> 
---	--